

SANTÉ, COVID-19

Un point sur la vaccination au centre de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray

Le centre de vaccination mutualisé de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray a ouvert ses portes le 20 avril 2021 à l'Atrium. Deux mois après son ouverture, 35 000 doses de vaccin Pfizer ont déjà été administrées. Depuis le 15 juin, la vaccination est ouverte aux adolescents de 12 à 18 ans avec l'accord de leurs parents. Ne ralentissons pas le rythme de la vaccination. "Tous vaccinés, tous protégés."

Mis en ligne le 20 mai 2021



Mise à jour : vendredi 30 juillet 2021 à 11h

Le centre de vaccination mutualisé de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray sera fermé du 1^{er} au 23 août 2021 inclus.

⇒ Les chiffres clés



41 300 doses de vaccin Pfizer administrées entre le 20 avril et le 30 juillet 2021

CATÉGORIE DE PERSONNEL	NOMBRE DE PERSONNES
Volontaires pour l'accueil et le travail administratif	100
Médecins	70
Infirmiers	60
Pharmaciens	15
Sages-femmes	7
Étudiants en médecine	5
Vétérinaire	1
Dentiste	1



Un grand merci à l'ensemble du personnel assurant le bon fonctionnement du centre !

Les professionnels de santé en exercice ou à la retraite, ainsi que les personnels administratifs maîtrisant l'outil informatique sont les bienvenus pour assurer le bon fonctionnement du centre de vaccination. Merci de contacter la mairie au 01 41 15 40 00 ou **via la page Facebook de la Ville de Chaville**

Le centre de vaccination recrute des étudiants pour l'été

⇒ **Comment prendre rendez-vous ?**

La prise de rendez-vous est obligatoire. Merci de ne pas vous présenter au centre de vaccination sans rendez-vous.

- > Centre ouvert du mardi au samedi de 8h à 19h
- > Par Internet : Doctolib ou le site Sante du gouvernement
- > Par téléphone : 01 84 76 13 95. Du lundi au vendredi de 9h à 13h (répondeur l'après-midi et le

week-end)



Merci de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte vitale lors du rendez-vous. N'oubliez pas votre masque !

Vérifiez votre éligibilité à la vaccination contre le Covid-19

À noter

- Depuis le 31 mai 2021, la vaccination est étendue à tous les adultes sans condition

⇒ La vaccination des 12-18 ans

Depuis le 15 juin 2021, la vaccination est ouverte aux adolescents de 12 à 18 ans avec l'accord de leurs parents.

• Les bénéfices de la vaccination des adolescents

La vaccination permet la réduction des risques liés à la contamination et au développement de formes graves de la maladie, quel que soit l'âge de la personne vaccinée.

- Si les jeunes développent plus rarement des formes graves du Covid-19, leur vaccination est nécessaire pour limiter les risques de transmission du virus et essentielle pour atteindre le plus rapidement possible l'immunité collective.
- Grâce à la vaccination, les plus jeunes auront moins de risque de tomber malades et éviteront les risques de développer des formes graves de Covid-19 dites "Covid long".
- Et surtout, ils retrouveront une vie normale, sans écoles fermées, avec des sorties, du sport, de la culture et des interactions sociales.

• Les documents à présenter lors de la vaccination

- La carte vitale d'1 de leurs parents ou une attestation de droit mentionnant le n° de sécurité sociale d'1 de leurs parents (même pour les jeunes de + 16 ans qui possèdent 1 carte vitale)
- Pour les 12-16 ans : présence obligatoire d'1 des 2 parents et présentation de l'autorisation parentale de vaccination
- Pour les 16-18 ans : présentation de l'autorisation parentale de vaccination (la présence d'1 parent n'est pas obligatoire)

Toutes les infos sur la vaccination des mineurs

• Plus d'infos sur la vaccination

Le site de la Ville de Chaville n'a pas vocation à se substituer aux sites officiels du gouvernement, qui publient des informations complètes et actualisées sur tous les aspects de l'épidémie de Covid-19. Nous nous invitons à les consulter régulièrement.

- > [Info coronavirus : le site du gouvernement](#)
- > [Le ministère des Solidarités et de la Santé](#)
- > [La Haute Autorité de Santé](#)
- > [Vaccination Info Service](#)
- > [Santé publique France](#)

Qu'est-ce qu'un vaccin ? Le Pr Alain Fischer répond à vos questions



Vue plan ▼



 RETOUR À LA LISTE



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

 01 41 15 40 00

 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

 CONTACTEZ-NOUS